



Fixit 151 B

Masse de spatulage projetable

Utilisation: Fixit 151 B est un enduit pour plafonds et parois pour les zones intérieures sèches. Il est adapté aux surfaces en béton, enduits de fond, plaques de construction contenant à base de plâtre ainsi que sur les couches de dispersion porteuses. Sur les supports anciens ou fortement absorbants, appliquer préalablement Fixit 491 Fond pénétrant sans solvant. Il est possible de réaliser des surfaces fines avec une bonne résistance qui se prêtent à l'application de peintures et de ribages fins. Les travaux de tapisserie ne sont possibles que sous certaines conditions, conformément à l'ASEPP et à la SIA 257, et doivent être convenus avec le fournisseur de papier peint.

- Propriétés:**
- Surface lisse et solide
 - Très bonne capacité au ponçage
 - Prêt à l'emploi
 - Certifié eco
 - Idéal pour un ponçage ultérieur
 - Surface solide

Mise en œuvre:



Données techniques	
N° d'art.	2000074694
Type d'emballage	
Unités par emballage	40 unité/pal
Quantité par unité	16,5 kg/unité
Consommation	env. 1,1 kg/m ² /mm
Épaisseur de couche	max. 2 - 3 mm en une seule application
Contenu	env. 15 l

- Composition:**
- Liant : copolymérisate
 - Agrégats : Charge minérale

Généralités: Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, les normes SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », SIA 257 « Peinture, teintage du bois, revêtements muraux » et les informations de cette fiche technique.

Mise en œuvre: Gicler le matériau à pleine surface avec une machine à projeter adéquate et ensuite répartir régulièrement à la truelle ou à la spatule avec manche. Selon le support, appliquer plusieurs couches. Avec des couches plus épaisses, des températures relativement basses et une importante humidité de l'air, le temps de séchage se prolonge avant un éventuel revêtement ultérieur.

Conditions de mise en œuvre: Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C et en dessus de +30 °C (air et support). Sur les supports en béton, l'humidité résiduelle ne doit pas être supérieure à 3 % de la masse. En cas de construction de plusieurs couches, la couche précédente doit être sèche.

Traitement ultérieur: Après le séchage et selon le besoin, la surface peut être poncée. Le temps de séchage est d'env. 12 heures par mm avec une température de + 20 °C et une humidité relative de 55–65 %.

Stockage: En bidon et/ou sac original non entamé, protégé du gel, de la chaleur et de l'ensoleillement direct, peut être stocké pendant au moins 12 mois.

Certificats:





Fixit 151 B

Masse de spatulage projetable

Dispositions générales: Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle avec Fixit AG ni aucune obligation secondaire incombant à Fixit AG. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.